RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Fraternité-Justice-Travail

A SUBSTITUER A L'ANCIENNE COPIF

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

DÉCRET N° 2025 – 187 DU 16 AVRIL 2025 portant nomination de conseillers à la Cour suprême.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DE L'ÉTAT, CHEF DU GOUVERNEMENT.

- Vu la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin, telle que modifiée par la loi n° 2019-40 du 07 novembre 2019 ;
- vu la loi n° 2001-35 du 21 février 2003 portant statut de la magistrature en République du Bénin, telle que modifiée par la loi n° 2019-12 du 25 février 2019;
- vu la décision portant proclamation, le 21 avril 2021 par la Cour constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 11 avril 2021 ;
- vu le décret n° 2025-001 du 06 janvier 2025 portant composition du Gouvernement ;
- vu le décret n° 2021-401 du 28 juillet 2021 fixant la structure-type des ministères, tel que modifié par le décret n° 2022-476 du 03 août 2022 :
- vu le décret n° 2023-357 du 12 juillet 2023 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Économie et des Finances ;
- vu le décret n° 2023-458 du 13 septembre 2023 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de la Justice et de la Législation;
- sur proposition du président de la Cour suprême, après avis du Conseil supérieur de la Magistrature en sa session du 11 avril 2025,
- le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 16 avril 2025,

DÉCRÈTE

Article premier

Les personnes dont les noms suivent sont nommées conseillers à la Cour suprême :

monsieur Romain KOFFI, magistrat;

monsieur Mouhamadou SONSARE, juriste de haut niveau ;

monsieur Amaté Christian Cyprien Serge ATAYI, magistrat;

monsieur Comlan Christian ADJAKAS, magistrat;

monsieur Désiré Padel DATO, magistrat.



Article 2

Le présent décret, qui prend effet pour compter de la date de sa signature, abroge toutes dispositions antérieures contraires.

Il est publié au Journal officiel.

Par le Président de la République, Chef de l'État, Chef du Gouvernement,

Fait à Cotonou, le 16 avril 2025

Patrice TALON

Le Ministre de l'Économie et des Finances,

Romuald WADAGNI Ministre d'État Le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et de la Législation,

Yvon DETCHENOU

<u>AMPLIATIONS</u>: PR: 6; AN: 4; CC: 2; CS: 2; C.COM: 2; CES: 2; HAAC: 2; HCJ: 2; MJL: 2; MEF: 2; AUTRES MINISTERES: 19; SGG: 4; INTERESSES: 05; JORB: 1.